

CHS du 30 mars 2012

Le 30 mars le CHS s'est réuni comme il le fait plusieurs fois dans l'année. Divers points ont été évoqués :

- Bilan 2011 médecine préventive
 - Hygiène de vie : tabac, stress, médicaments, alimentation, exercice physique, lien avec la santé et la sécurité au travail ont été abordés individuellement dans le cours de l'année.
 - Réserves et préconisations pour certains agents concernés par le port des charges, les gestes répétitifs et la conduite des véhicules.
 - Dépistages des maladies en relation avec le travail (troubles cardio-vasculaires, musculosquelettiques et psychiques).
 - Visites de 15 lieux de travail, avec les préventeurs et 5 études de postes.
 - Vaccinations anti-grippe : 110 (en augmentation par rapport à 2010 : 97).
 - Agents en difficulté professionnelle : 36 situations ont été examinées, des solutions et des actions ont été mises en œuvre.
 - Projets 2012 : poursuivre les activités citées, systématiser les visites de pré-reprise, améliorer l'évaluation de l'exposition aux produits chimiques.
- Bilan 2011 Assistante Sociale du personnel
 - 149 situations d'agents ont bénéficié d'un accompagnement : difficultés financières et administratives (demandes de secours auprès du CNAS, demandes de prêts).
 - Handicap : (demande d'aide financière, instruction de demande de RQTH et/ou demande auprès du FIPHFP, accompagnement sous forme d'écoute et de soutien, information et orientation vers partenaires internes ou externes).
 - Objectifs 2012 : poursuivre le travail au sein du pôle de prévention (handicap, addictions et RPS notamment).
- Bilan 2011 prévention
 - Aménagement des postes de travail (32 demandes individuelles, en hausse par rapport à 2010 : 21)
 - Toutes les demandes ont été traitées et des solutions ont été proposées, avec des délais plus ou moins rapides en fonction des difficultés pour répondre aux sollicitations.
 - Formations : 12 ont été effectuées en matière de santé et sécurité : 475 participants sur 89 journées.
 - Dossiers particuliers suivis : équipement des locaux en défibrillateurs, veille technique et réglementaire, évaluation des risques professionnels, mise à jour des habilitations....
 - Proposition pour 2012 : priorisation des demandes d'intervention par les médecins, concertation entre AMM et SVT pour améliorer les possibilités d'acquisition de matériels spécifiques, incitation des services à passer des actions individuelles curatives à des actions collectives préventives, intégration des données dans le travail du groupe CHSCT risques professionnelles.
- Bilan des accidents de travail et maladies professionnelles
 - 58 en 2011, dont 7 examinés par le groupe de travail, en 2010 : 67 dont 12 examinés.
 - Maladies professionnelles : 5 maladies ont été recensées (en 10 ans 23 déclarations).
 - Problème des assistants et assistantes familiales pour la prise en compte des accidents et maladies professionnelles

- Point sur le dossier du collège des Vans

Au CHS du 16 décembre 2011 un rapport des représentants de la CGT avait été remis pour détailler les problèmes qui subsistaient au Collège des Vans (22).

La DRH a fait point sur chacun d'eux avec les réponses ou solutions mises et à mettre en œuvre. Il a été reconnu que des erreurs de conception et de réalisation ont été commises mais depuis des réunions et des visites ont permis de résoudre un nombre de difficultés.

La réactivité de la collectivité est à noter et on ne peut que s'en féliciter.

Mais le doute de réalisations vraiment conformes s'est installé dans l'esprit de beaucoup de membres représentant le personnel quant à la conception initiales de certains bâtiments : on a évoqué la notion de prototypes !!

Les membres du CHS ont insisté sur la participation du personnel aux différentes phases de réalisation des futurs et actuels projets en cours.

Dans les questions diverses Eric ETIENNE émet la demande de mettre en place au sein de la collectivité une charte du Handicap (il reçoit un avis favorable de Bernard BONIN) .

A nouveau il a été demandé pour l'achat de matériels une redéfinition des cahiers des charges : c'est l'utilisateur final qui fait les frais d'un matériel mal adapté.

Un prochain CHS est prévu le 11 juin 2012-05-28

Pour conclure il existe des problèmes dans les différents services de la collectivité et les agents doivent les faire remonter aux représentants du personnel au CHS. Sans cela le CHS a des difficultés à fonctionner : la participation de chacun est nécessaire pour éviter des incidents ou accidents parfois dramatiques.